

L'UE suspend l'importation d'agrumes d'Afrique du Sud

BRUXELLES, 28 nov 2013 (AFP) - L'UE a décidé de suspendre les importations d'agrumes d'Afrique du Sud provenant de zones touchées par la maladie dite « des taches noires », pour prévenir un risque de contagion aux vergers européens, a annoncé jeudi la Commission européenne.

L'effet réel de cette mesure sera de quelques semaines car elle ne porte que sur la récolte 2012-2013, dont les stocks se terminent. Mais l'idée « est d'envoyer un signal à l'Afrique du Sud » pour qu'elle contrôle davantage ses cargaisons vers l'Europe, a souligné une source de la Commission.

Les services douaniers européens ont en effet détecté cette année 36 cargaisons sud-africaines infectées, alors que la maladie des taches noires, qui n'existe pas en Europe, est suspectée de pouvoir contaminer les arbres du continent. Pour les agrumes de la récolte incriminée, « seuls ceux provenant de zones non contaminées » pourront entrer dans l'UE, a précisé la Commission dans un communiqué. Un barrage aux agrumes malades, rendus impropres à la consommation, était réclamé par plusieurs syndicats agricoles et par les pays du sud de l'Europe producteurs.

Les importations d'agrumes d'Afrique du Sud par l'UE, à quelque 600.000 tonnes en 2013, représentent environ le tiers de ses importations totales de ces fruits. Avant toute éventuelle décision européenne sur la récolte 2013-2014, un avis de l'Agence européenne de sécurité alimentaire (Efsa) est attendu pour trancher de la transmissibilité effective de la maladie, provoquée par un champignon, le *Guignardia citricarpa* Kiely.

Saisie après que l'Afrique du Sud eut demandé à l'UE d'assouplir ses mesures phytosanitaires, en arguant que la maladie ne pouvait gagner l'Europe du fait des conditions climatiques, l'Efsa avait jugé dans un rapport intermédiaire en 2009 que la maladie pouvait « facilement s'établir en Europe ».

Représentant les gros exploitants européens, l'alliance syndicale agricole Copa-Cogeca avait réclamé en septembre une « suspension immédiate » des importations jusqu'à l'éradication de la maladie en Afrique du Sud.

Publié le 28/11/2013 à 14:36

Source : Agrisalon